CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E16100** **VALABLE JUSQU'AU** **16/05/2027**

ÉDITÉ LE 17/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1973

Raison sociale : SOC GEN MACONN BALLANCOURTOISE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 31/07/2024

Capital : 300 000

26 RUE DE VERDUN
91610 BALLANCOURT-SUR-ESSONNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY

Siret : 785 165 077 00013

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2126243

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 209619U1247000/001 290638

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 209619U1247000/001 290638

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 01 64 93 23 60 **Fax :** 01 64 93 52 48

Portable : 06 64 02 89 80

Responsabilité légale :
MIGLIORINI PHILIPPE PRÉSIDENT / MIGLIORINI LUCILLE, LOUISE, GUISEPPINA DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://www.egmb.fr

E-mail : contact@egmb.fr

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 423 296 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	19	16/01/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/04/2026 11:00

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.